

AFFAIRE N°11 - Voirie rurale : Modernisation du Chemin des Poincétias à la Montagne - Approbation du dossier d'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de son programme de voirie rurale 1977, la Municipalité a décidé de moderniser le Chemin des Poincétias à la Montagne (partie basse : de la fin du tronçon déjà modernisé à la route du Ruisseau Blanc, soit 443 m).

Les Services Techniques Communaux ont été chargés d'étudier le projet et d'établir le dossier de consultations d'entreprises.

Le coût de l'opération est estimé à 300 000 F.

Le financement sera assuré par un emprunt qui a été contracté et obtenu auprès de la CRCAMR.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à traiter avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

*Saint-Denis, Vy
19 octobre 1978
Pour le Maire
Le Secrétaire Général,
Signé Patrice MAGNIER
Pour copie certifiée conforme
Pour le Directeur des Finances et des Collectivités Locales
Le Chef de Bureau Délégué
J. LACOSTE*